DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Objet :

14.06.0088
Restructuration et extension du groupe scolaire Henri Wallon : Avenant au marché de travaux - lot 17 - Avenant au marché de Contrôle Technique

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **26 juin 2014**

Compte rendu affiché le **03 juillet 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **20 juin 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Stéphane BERTIN**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Mourad BEN DRISS à Morad AGGOUN, Marie-France VIEUX-MARCAUD à Bernard GENIN, Sacha FORCA à Christiane PERRET-FEIBEL.

Membres absents excusés :

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 02 JUIL. 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 4

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Afin de répondre à l'évolution des effectifs scolaires sur le secteur en lien avec la réalisation de la ZAC Grappinière, aux dysfonctionnements dus à l'éloignement des écoles et à la vétusté des locaux, la Ville a engagé un projet de restructuration du groupe scolaire Henri Wallon.

Je vous rappelle que le programme de l'opération comprend :

- la reconstruction de l'école maternelle (9 classes) pour partie dans les locaux de l'école élémentaire,
- la construction d'un restaurant scolaire,
- la réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment,
- la création d'une cour pour la maternelle et la réfection de la cour élémentaire,
- la création d'une placette devant l'entrée future du groupe scolaire,
- la démolition des bâtiments de la maternelle existante et la remise en état du terrain.

Les travaux ont démarré depuis le mois de juillet 2013. A ce stade, des prestations supplémentaires, non prévus initialement, sont nécessaires à la réalisation de l'opération. Elles sont à mettre en œuvre sous forme d'avenants. Le présent rapport concerne ainsi :

- un avenant au marché de travaux d'électricité (lot n°17),

- un avenant au marché de contrôle technique.

Avenant au marché de travaux - lot 17

Les travaux supplémentaires à prendre en compte concernent des prestations non prévues par la maîtrise d'œuvre : alimentation de la pompe de relevage pour l'évacuation des eaux usées, mise en place des blocs d'éclairage de secours dans le respect de la réglementation relative à la sécurité des ERP (Etablissements Recevant du Public).

Pour prendre en compte les travaux complémentaires, tout projet d'avenant au marché de travaux entraînant une augmentation du montant initial du marché supérieur à 5 % est soumis préalablement et pour avis à la commission d'appel d'offres, avant d'être adopté par délibération du conseil municipal.

La délibération actuelle porte sur un avenant de travaux relatif au lot n°17 – Electricité (entreprise SCAE) d'un montant de 24 875,00 € HT.

La proposition a été soumise à la Commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 10 juin 2014, et qui a donné un avis favorable à la passation de l'avenant majorant d'au moins 5% le montant du marché initial.

L'augmentation globale par voie d'avenants des marchés s'élève à 51 311,00 € HT soit une évolution par avenant de 0,91 % du montant initial des marchés de travaux.

Vous retrouverez en annexe un tableau récapitulant l'ensemble des marchés de travaux sur cette opération.

Avenant au marché de Contrôle Technique

Une mission de contrôle technique a été attribuée, par la voie d'un marché à procédure adaptée, à l'entreprise BTP CONSULTANTS pour le suivi et le contrôle des études de conception et des travaux.
Les travaux se déroulant en site occupé, il a été mis en évidence la nécessité de la mise en place de bungalows provisoires (sanitaires enfants) pour toute la durée du chantier, soit durant 26 mois. Ces installations sont considérées comme un ERP de 5e catégorie et leur mise en place nécessite le dépôt d'un Permis de Construire spécifique. Ce dossier n'était pas prévu dans la mission initiale du contrôleur technique.

Il convient donc de prendre en compte le travail supplémentaire du contrôleur technique représentant un surcoût de 1 000,00 € HT soit 1 200,00 € TTC. Cette augmentation engendre une augmentation de 6,49 % du marché initial.

Contrôle Technique	Montant initial du marché	Montant avenants antérieurs	Montant avenant présenté	Montant total du marché
€ HT	15 420,00 €	0,00 €	1 000,00 €	16 420,00 €

Pour mémoire, le montant de l'autorisation de programme est de 8 390 743 € TTC. Ce montant n'est pas modifié.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le rapport présenté ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer l'avenant au marché de travaux et l'avenant au marché de contrôle technique,
- De dire que les crédits sont inscrits dans l'autorisation de programme relative à cette opération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

- Approuve le présent rapport ;
- Autorise Madame la Maire à signer l'avenant au marché de travaux et l'avenant au marché de contrôle technique,
- Dit que les crédits sont inscrits dans l'autorisation de programme relative à cette opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Restructuration et extension du Groupe Scolaire WALLON
Document annexé à la délibération du 26 JUIN 2014
Marchés de travaux :

Lots	Entreprise	Marché initial	Avenants déjà passés HT	%	Montant initial + avenants déjà passés	Avenants proposés	Total avenants cumulés	% cumulé	Total marchés avec avenants HT
1	AD ARNAUD DEMOLITION	156 713,50 €	11 913,00 €	7,60%	168 626,50 €	0,00 €	11 913,00 €	7,60%	168 626,50 €
2	AD ARNAUD DEMOLITION	134 000,00 €	0,00 €	0,00%	134 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	134 000,00 €
3	AQUADRO FAVIER	1 275 618,57 €	0,00 €	0,00%	1 275 618,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	1 275 618,57 €
4	MJP Bardage	425 151,45 €	0,00 €	0,00%	425 151,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	425 151,45 €
5	INOBAT AB Diffusion	392 972,92 €	0,00 €	0,00%	392 972,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	392 972,92 €
6	FAURE Régis & Fils	401 281,00 €	0,00 €	0,00%	401 281,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	401 281,00 €
7	SPALU	434 385,15 €	0,00 €	0,00%	434 385,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	434 385,15 €
8	Les Menuisiers du Rhône	357 146,38 €	0,00 €	0,00%	357 146,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	357 146,38 €
9	PERROTIN	290 821,20 €	0,00 €	0,00%	290 821,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	290 821,20 €
10	MEUNIER Intramuros	64 396,18 €	0,00 €	0,00%	64 396,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	64 396,18 €
11	AL'L FLOR	190 000,00 €	0,00 €	0,00%	190 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	190 000,00 €
12	SOLS REALISATION	64 764,63 €	0,00 €	0,00%	64 764,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	64 764,63 €
13	OTIS	23 200,00 €	0,00 €	0,00%	23 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	23 200,00 €
14	MARTINON MSE	29 643,13 €	0,00 €	0,00%	29 643,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	29 643,13 €
15	BILLON	461 670,78 €	0,00 €	0,00%	461 670,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	461 670,78 €
16	LARUE	141 127,92 €	0,00 €	0,00%	141 127,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	141 127,92 €
17	**SCAE**	**269 736,99 €**	**0,00 €**	**0,00%**	**269 736,99 €**	**24 875,00 €**	**24 875,00 €**	**9,22%**	**294 611,99 €**
18	ALPES SERVICES NETTOYAGE	10 317,05 €	0,00 €	0,00%	10 317,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	10 317,05 €
19	Jean LEFEBVRE	509 781,18 €	14 523,00 €	2,85%	524 304,18 €	0,00 €	14 523,00 €	2,85%	524 304,18 €
20	CEGELEC	18 497,86 €	0,00 €	0,00%	18 497,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	18 497,86 €
TOTAL		5 651 225,89 €	26 436,00 €	0,47%	5 677 661,89 €	24 875,00 €	51 311,00 €	0,91%	5 702 536,89 €